

LE PRÊT D'HONNEUR RENFORT PAR BPI



Le Prêt d'honneur Renfort est un prêt à taux zéro. Il permet de consolider les fonds propres des entreprises déjà accompagnées par Initiative Pays d'Aix. Ce Prêt rentre dans une logique de sécurisation des ressources nécessaires à l'activité de l'entreprise dans le contexte actuel de crise sanitaire.

POUR QUI ?

- Entrepreneur ayant été accompagné et financé depuis moins de 5 ans par IPA
- L'entreprise doit obtenir ou avoir obtenu un financement bancaire ou assimilé (PGE par exemple) après le 16/03/2020 d'un montant au moins égal au montant sollicité
- Porteur de projet résident fiscal en France
- Entreprise n'exerçant pas dans les secteurs de l'exportation, l'agriculture, la pêche et aquaculture, la promotion et location immobilière ou l'intermédiation financière
- Entreprise ne faisant pas, ou n'étant pas susceptible de faire l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité

POUR QUOI ?

Renforcer les **fonds propres** de l'entreprise.

MODALITÉS ?

- Prêt personnel
- Montant entre 1 000 et 30 000 €
- Durée de remboursement : 7 ans maximum
- Différé possible jusqu'à 24 mois
- Pas de frais de dossier
- Prêt à taux zéro
- Pas d'assurance obligatoire